

SEMAINE DE L'APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT NOTRE PRIORITE : PROPOSER UN METIER D'AVENIR À NOTRE JEUNESSE

Dans quelques semaines, une partie de notre jeunesse devra faire le choix d'une orientation et force est de constater que se projeter dans un métier est loin d'être évident.

Ces dernières années, les métiers de l'artisanat suscitent un intérêt croissant de la part des jeunes générations, même si leur connaissance des métiers reste encore à préciser. C'est justement l'un des principaux enseignements du sondage réalisé par CMA France à l'occasion de la semaine de l'apprentissage.

L'apprentissage : le plus sûr moyen de se former à l'un des 250 métiers de l'artisanat

La nouvelle étude #MoiJeune révèle que les métiers de l'artisanat répondent très largement aux priorités des jeunes sur leur futur métier : avoir un job qui a du sens pour 48%, être sûr de trouver un job pour 43 % (pour 31% des jeunes, ce sont des métiers qui ne sont pas menacés par l'IA) et enfin être indépendant pour 42 % d'entre eux. Deux notions émergent cette année : les métiers de l'artisanat sont considérés comme utiles à la société et ils offrent un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

L'étude montre enfin que pour 84 % des jeunes interrogés, l'apprentissage est considéré comme indispensable pour exercer un métier dans l'artisanat.

Cependant, si 76 % d'entre eux ont déjà entendu parler de l'artisanat, 56 % jugent que ces métiers restent insuffisamment pris en compte dans les choix d'orientation qui leur sont proposés et qu'ils manquent d'informations à leur sujet.

Une semaine pour découvrir une multitude de métiers « passion »

C'est pourquoi le réseau des CMA se mobilise pour promouvoir l'apprentissage, la voie d'excellence pour se former aux métiers de l'artisanat.

La Semaine de l'apprentissage dans l'artisanat, qui se tiendra du 23 au 30 janvier 2026, a pour objectifs de faire découvrir aux jeunes, aux personnes en reconversion ou en réorientation, les 350 formations dispensées dans les CFA du réseau (CMA Formation) et de susciter de nouvelles vocations.

Le point d'orgue de cette manifestation est l'organisation, sur tous les territoires, d'une journée portes ouvertes le samedi 24 janvier. Elle est accompagnée d'une campagne de communication nationale destinée à présenter la diversité de nos métiers et leurs opportunités.

De nombreuses opportunités dans le secteur de l'artisanat

Même si l'on constate un intérêt croissant pour les métiers de l'artisanat, 150 000 emplois sont à pourvoir et nombre d'entre eux face à des tensions de recrutement. Les besoins en compétences sont importants et immédiats. Par ailleurs, près de 300 000 entreprises artisanales seront à reprendre dans les 10 années à venir.

« Face à ces enjeux, l'apprentissage est la solution pour assurer la pérennité de la filière artisanale. Nous sommes le premier formateur par apprentissage en France, avec plus de 112 000 apprentis et 147 centres de formation qui couvrent tous les territoires », explique Joël Fourny, président de CMA France. « Former par apprentissage est dans notre ADN, ce n'est pas seulement délivrer un diplôme, c'est former à un métier, avec un objectif clair : l'insertion durable dans l'emploi. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 80 % des apprentis du réseau trouvent un emploi dans les sept mois, et un sur deux devient ensuite chef d'entreprise. »

Il est urgent d'agir pour garantir la pérennité des métiers de l'artisanat

En 2018, une réforme de la politique de la formation par apprentissage a redoré l'image de l'apprentissage et a créé une dynamique extrêmement positive, avec une hausse importante du nombre d'apprentis. Elle a également engendré un certain nombre de dérives et effets d'aubaine que nous avons immédiatement appelés à corriger.

Depuis, l'effet cumulé des baisses successives des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage (NPEC) de 2022 et de 2023, qui financent la formation des apprentis, menace directement notre capacité à continuer à former à tous les métiers de l'artisanat.

« Depuis 2022, nous appelons le gouvernement à rationaliser et à prioriser le financement de l'apprentissage pour garantir la pérennité de notre modèle. Bien plus qu'une menace pour notre outil de formation, c'est un risque majeur que l'on fait peser sur notre jeunesse, nos entreprises artisanales, et in fine sur notre filière et l'avenir de nos métiers. Car sans apprentissage, comment former l'artisan de demain ? S'il faut faire des économies, rationaliser les budgets, alors il faut opérer des choix stratégiques et investir là où la formation répond le plus aux besoins des jeunes comme des entreprises. Là où elle est absolument indispensable et constitue, plutôt qu'une dépense, un investissement pour l'avenir. », déclare Joël Fourny.

Un niveau de financement qui ne permet pas d'équilibrer le coût des formations

Aujourd'hui, sur les 20 principales formations dispensées par le réseau des CMA, soit 71 % des effectif, le NPEC ne permet pas d'atteindre l'équilibre financier pour 18 d'entre elles.

COMMUNIQUÉ

« Il est urgent, de prioriser le financement de l'apprentissage en faveur des niveaux 3 et 4, véritables leviers d'insertion professionnelle et de prendre en compte le coût de la vie élevé en outre-mer » confirme Joël Fourny.

Si plusieurs de ces demandes font l'objet d'une écoute attentive et positive de la part du ministère du Travail, elles n'ont toujours pas fait l'objet de mesures effectives, et mettent en risque la capacité du réseau à former en qualité et en proximité à tous les métiers de l'artisanat.

« Il est urgent et impératif d'adapter le niveau des financements aux réalités des métiers, des besoins des entreprises, et des publics formés, c'est la condition sine qua non pour préserver un modèle d'apprentissage performant, équitable et durable, au service des jeunes comme des 2,2 millions d'entreprises artisanales » conclut Joël Fourny.

Contact presse : Marie Respingue – CMA France
07 45 08 48 53 - respingue@cma-france.fr